NORME INTERNATIONALE 61000-4-6

CEI

2003

AMENDEMENT 1 2004-10

PUBLICATION FONDAMENTALE EN CEM

Amendement 1

Compatibilité électromagnétique (CEM) -

Partie 4-6:

Techniques d'essai et de mesure -Immunité aux perturbations conduites, induites par les champs radioélectriques

Cette version française découle de la publication d'origine bilingue dont les pages anglaises ont été supprimées. Les numéros de page manquants sont ceux des pages supprimées.

© IEC 2004 Droits de reproduction réservés

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembé, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: inmail@iec.ch Web: www.iec.ch



CODE PRIX

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 77B: Phénomènes haute fréquence, du comité d'études 77 de la CEI: Compatibilité électromagnétique.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
77B/426/FDIS	77B/431/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Le comité a décidé que le contenu de cet amendement et de la publication de base ne sera pas modifié avant la date de maintenance indiquée sur le site web de la CEI sous "http://webstore.iec.ch" dans les données relatives à la publication recherchée. A cette date, la publication sera

- reconduite,
- supprimée,
- · remplacée par une édition révisée, ou
- · amendée.

Page 2

SOMMAIRE

Ajouter, après l'Annexe E, la nouvelle Annexe F suivante:

Annexe F (informative) Montage d'essai pour grands EST

Page 90

Ajouter, après l'Annexe E, la nouvelle Annexe F suivante:

Annexe F (informative)

Montage d'essai pour grands EST

F.0 Introduction

Le montage d'essai tel qu'il est décrit dans le corps principal de la norme (voir Article 7), n'est pas entièrement suffisant pour couvrir les besoins liés à certains grands EST, avec des câbles entrant ou sortant de l'EST à des hauteurs supérieures à 1 m. Comme la fréquence supérieure du signal d'essai est 80 MHz, la taille de l'EST peut être considérable comparativement à la longueur d'onde, et les effets de résonance peuvent survenir avec des câbles connectés à de tels EST.

Dans ce cas, cette annexe fournit une méthode d'essai alternative applicable aux grands EST. Elle dispose le dispositif de couplage près de l'entrée du câble, donnant ainsi une petite surface de boucle avec des effets de résonance réduits.

Des exemples de grands EST auxquels cette annexe peut s'appliquer comprennent, sans s'y limiter, les suivants:

- systèmes de commutation de télécommunication montés en rack;
- machines électriques;
- appareillage de commutation et de commande monté en rack.

F.1 Montage d'essai pour les grands EST

Des exemples de montage d'essai pour grands EST sont donnés aux Figures F.1 et F.2.

Le plan de référence surélevé représenté à la Figure F.1 est le plan de référence pour ce montage d'essai. Le plan de référence surélevé a pour but de réduire la longueur de câble entre EST et RCD et, de ce fait, contrôler ou réduire les effets de résonance dans les câbles.

La taille du plan de référence surélevé doit être suffisamment grande pour s'étendre à un minimum de 0,2 m au delà de tous les RCD utilisés au cours de l'essai. La longueur de câble en essai entre l'EST et le RCD doit être d'au maximum 0,3 m.

Le plan de référence surélevé doit être placé à une hauteur au-dessus du plan de référence principal, de telle sorte que les câbles venant de l'EST passent selon un alignement horizontal vers les RCD.

Le plan de référence surélevé doit être connecté électriquement à la terre pour des raisons de sécurité. Cette connexion n'est pas importante d'un point de vue RF.

NOTE 1 Il convient de prêter attention à la construction physique du plan de référence surélevé ainsi qu'à la structure qui le supporte, afin de permettre des conditions mécaniques sans danger.

Il convient de disposer l'équipement à essayer sur un support isolant de 0,1 m au-dessus du plan de référence. Dans le cas où l'équipement est fourni sur une palette de transport et si, du fait de son poids excessif ou de sa taille, il ne peut pas être retiré sans danger de sa palette, alors l'EST peut y être laissé pour l'essai même si sa hauteur dépasse 0,1 m. Si pour des raisons de taille ou de poids, l'équipement ne peut pas être élevé à 0,1 m, une isolation plus fine peut être utilisée, dans la mesure où l'EST est isolé électriquement du plan de référence. Tout écart par rapport à la méthode standard doit être indiquée dans le rapport d'essai.